



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION CE

DITE TECHNIQUE

DU JEUDI 12 MARS 2009

La direction nous a présenté le bilan d'ouverture qui sera définitif la semaine prochaine. Pour faire simple et au risque de se tromper, ce bilan c'est l'architecture financière de la nouvelle entreprise à compter du 1er janvier 2009 (à effet rétro-actif donc). Elle nous a remis un document qui fait le détail des chiffres (actif, passif).

D'après la direction, c'est un bilan « très très solide ».

Voilà ce que dit la direction. « Nous sommes la société qui avons le plus d'argent dans ses caisses ». Ford met plus de 130 millions d'euros pour « traverser le gué ».

Les différents projets ont été présentés avec des documents qui commencent à détailler les équipements productifs (tournage, brochage, rectification denture, taillage, soudage, fraisage, et traitement thermique). Le total machines pour tous les projets sauf le projet 4 (éoliennes déjà présenté) serait de 108.

Nous rappelons que l'effectif prévu pour tous les projets apportés par HZ est de 913 pour 2013.

Les pièces pour certains projets (1, 2, 3a, 6a) ont été présentées sous la forme de croquis. D'autres pièces ont été présentées vaguement, pièces qui sont dans les « cartons ».

Le futur lay-out (« le jeu l'oie » comme le nomme la direction) de l'usine a lui aussi été présenté : il précise les mouvements des machines de certains secteurs qui seront déplacées en fonction des besoins des futurs projets. Cela devrait commencer d'ici peu et l'essentiel se fera pendant les mois de juillet-août.

Le plus gros chantier concerne la rénovation toiture pour permettre l'installation des nouvelles machines. Cette fois c'est pour de vrai. Le coût serait de 3,2 millions d'euros ... payé par Ford.

Voilà pour le côté technique.

D'autres points ont été abordés :

Pour le cas des collègues FAI travaillant à GFT, suite à l'intervention de la CGT auprès de l'inspection du travail, le délai de réflexion passera de 15 à 30 jours. Les collègues déjà passés seront re-convoqués. Une présentation complète de tous les aspects du contrat de travail sera faite lors des entretiens individuels, ce qui n'était pas prévu dans un premier temps.

Une réunion CE extraordinaire est prévue le mardi 17 mars avec le directeur de la DDTE (Direction Départementale du travail).

La direction a confirmé le début des négociations Annuelles Obligatoires : première réunion le mercredi 18 mars à 10 heures.

La direction a commencé par ironiser « Vous aurez au minimum 0 % d'augmentation ». Le ton est donné. Ça promet d'être chaud bouillant.

Comme le dit le poète « On a vu souvent rejaillir le feu d'un ancien volcan ».